

HOPITAL : Toujours mobilisés

Le Conseil d'Administration du Collectif de Défense de l'Hôpital de Die s'est réuni le 4 mars 2010 pour préparer l'Assemblée Générale du 2 avril, ouverte au public.

Le directeur de l'ARH n'hésite pas à devancer la promulgation des décrets en attente qui prévoient la fermeture des blocs opératoires accomplissant moins de 1 500 actes par an. Il a indiqué: « La chirurgie ne passera pas les mailles du filet fin 2010 maximum, avec incidence automatique sur la Maternité ». Il va même plus loin en précisant qu'ils ne prévoient pas d'exception géographique sur la chirurgie!

Il affirme ainsi de façon péremptoire ce que sera son rôle après la mise en place des Agences Régionales de Santé. Ces organismes tout puissants, piliers de la loi Bachelot. Mais sur ce point encore, aucun décret n'a encore vu le jour. Élections régionales obligent!

C'est pourquoi nous réaffirmons l'exigence du retrait de cette loi et de la non promulgation des décrets assassins.

La signature de la carte-pétition exigeant des moyens humains et financiers pour la maternité, la chirurgie et tous les services de notre hôpital est plus actuelle que jamais. Plus de 2 100 cartes ont été signées, sans compter celles qui ont été adressées à l'ARH directement. Nous appelons toutes celles et ceux qui en ont encore à nous les retourner.

Après l'Assemblée Générale, elles seront portées au représentant de l'État, garant de la sécurité, selon des modalités qui seront alors rendues publiques.

Nous demandons également les moyens humains pour la réouverture du troisième étage du service des convalescents dont la fermeture pénalise lourdement les patients qui en ont besoin avant de retourner chez eux.

N'oublions pas que, même la loi Bachelot que nous condamnons, comprend un article, rajouté par l'Assemblée Nationale, qui précise : « Art. L. 1411-11. - *L'accès aux soins de premier recours ainsi que la prise en charge continue des malades sont définis dans le respect des exigences de proximité, qui s'apprécie en termes de distance et de temps de parcours, de qualité et de sécurité.* »

Nous ne laisserons pas faire. Nous savons que vous êtes toujours mobilisés et prêts à agir le moment venu et nous emploierons tous les moyens, y compris juridiques, pour nous opposer ensemble à tout mauvais coup porté à notre hôpital.

Collectif de Défense de l'Hôpital de Die
Le 4 mars 2010